

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 6 MAI 2014**

Réf. : MDD/AN

L'an deux mille quatorze, le 6 mai à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jérôme MOROGE, Maire.

**MEMBRES PRESENTS A LA SÉANCE :**

Jérôme MOROGE, Maryse MICHAUD, Wilfrid COUPE, Nora BELATTAR, Patrice LANGIN, Sandrine COMTE, Roger MAJDALANI, Marguerite LENOBLE, Jorge VELOSO MACHADO, Jocelyne CLAUZIER, Marcel GOLBERY, Anne DEMOND, Yann BIDON, Marjorie CHAIZE, Mostefa BENAOUA, Marie-Claire WITTLING, Jacques ROS, Myriam SIMON, Gino ROMANO, Dominique LARGE, Lionel RUFIN, Eliane CHAPON, Yann-Yves DU REPAIRE, Marysa DOMINGUEZ, Daniel DELEAZ, Marie-Thérèse COULLET, David CHIZAT, Geneviève CARECCHIO, Jean Claude DUFOUR, Nathalie MURCIA, Bernard JAVAZZO

**ABSENTS EXCUSES AVEC PROCURATION :**

Marie-Noëlle DUFOUR a donné procuration à Wilfrid COUPE  
Max SEBASTIEN a donné procuration à Maryse MICHAUD

**ABSENTS :**

\*\*\*\*\*

**1) APPEL NOMINAL**

**2) DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Monsieur Yann BIDON est désigné secrétaire de séance.

**COMPTE RENDU AFFICHE DU 9 MAI au 9 JUIN 2014**

## ÉTUDE DE L'ORDRE DU JOUR :

### ACTES DE GESTION

#### Compte-rendu au Conseil Municipal des actes de gestion - Rapporteur Jérôme MOROGE

Le Conseil Municipal, **PREND ACTE**, pour la période du 6 janvier au 27 mars 2014, des actes de gestion accomplis par Monsieur le Maire en application de la délibération du 30 juin 2009.

### AFFAIRES GENERALES

#### 1) Délégation au Maire pour les actes de gestion - Rapporteur Maryse MICHAUD :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

**ACCORDE** au Maire l'ensemble des délégations d'attributions prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales telles que précisées ci-dessus.

**DECIDE** de donner cette délégation au Maire pour la durée de son mandat.

**DECIDE** qu'en son absence le Maire pourra charger le premier adjoint ou un autre adjoint de prendre tout ou partie des décisions pour lesquelles il lui est donné délégation.

**AUTORISE**, en cas d'empêchement du Maire, l'intervention du premier adjoint dans ces matières

#### 2) Election des membres du Conseil Municipal à la commission d'appel d'offres - Rapporteur Roger MAJDALANI

A l'issue des élections des membres du conseil municipal à la commission d'appel d'offres sont élus à l'unanimité :

	Titulaires	Nombre De voix		Suppléants	Nombre De voix
1	Patrice LANGIN	33	1	Mostefa BENAOUDA	33
2	Jocelyne CLAUZIER	33	2	Marjorie CHAIZE	33
3	Maryse MICHAUD	33	3	Marysa DOMINGUEZ	33
4	David CHIZAT	33	4	Daniel DELEAZ	33
5	Bernard JAVAZZO	33	5	Jean Claude DUFOUR	33

**3) Désignation des commissaires titulaires et suppléants de la Commission communale des impôts locaux - Rapporteur Sandrine COMTE :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DESIGNE** les commissaires suivants :

Commissaires titulaires	Madame ou Monsieur	Commissaires suppléants	Madame ou Monsieur
1	Patrick PESLIER	1	Mostefa BENAOUDA
2	Marie – Laure ROMANO	2	Christelle COUPE
3	Bruno PEYTOU	3	Jacques ROS
4	Rosemarie ROS	4	Sandrine COMTE
5	Louis CHAIZE	5	Roger MAJDALANI
6	Annie ROS	6	Jorge MACHADO
7	Jacques SIMON	7	Dominique LARGE
8	Marie-France PAILLAT	8	Marysa DOMINGUEZ
9	Jean-François COUPE	9	Nora BELATTAR
10	Josiane CLEMENT	10	Patrice LANGIN
11	Bertrand DE MALLIARD	11	Marcel GOLBERY
12	Germaine CHAPON	12	Jocelyne CLAUZIER
13	Jean CHAMBON	13	Michel SERVONNET
14	Martine DESFAYES	14	Philippe VILLAR
15	Mustapha SAFSAF	15	Jenifer GAUTHIER
16	Pierre MONTAGNY	16	Najet LE BAYAD

Commissaire domicilié hors de la commune :

Titulaire : Olivier ARAUJO

Suppléant : Isabelle BORIE

**4) Fixation du nombre d'administrateurs du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale - Rapporteur Marguerite LENOBLE :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE DE FIXER** à neuf le nombre d'administrateurs du CCAS, répartis comme suit :

- Le Maire, Président de droit du Conseil d'Administration du CCAS,
- Quatre membres élus du Conseil Municipal
- Quatre membres nommés par le Maire dans les conditions de l'article L. 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

**5) Désignation des représentants de la commune au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale - Rapporteur Patrice LANGIN :**

A l'issue des élections des représentants de la commune au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale sont élus à l'unanimité :

	Titulaires	Nombre De voix	
1	Marguerite LENOBLE	33	1
2	Myriam SIMON	33	2
3	Yann – Yves DU REPAIRE	33	3
4	Geneviève CARECCHIO	33	4

**6) Désignation des délégués titulaires et des délégués suppléants au Syndicat Intercommunal des Technologies de l'Information pour les Ville (SITIV) - Rapporteur Nora BELATTAR :**

Le Conseil Municipal, à la majorité, **26 voix** du groupe « Mieux vivre à Pierre-Bénite », **3 voix** du groupe « Divers gauche, laïque et républicaine » et **4 abstentions** du groupe « Pierre-Bé demain »

**DESIGNE** en qualité de délégué du Syndicat Intercommunal des technologies de l'information pour les villes (SITIV)

Titulaires	Suppléants
1 Yann BIDON	1 Yann – Yves DU REPAIRE
2 Maryse MICHAUD	2 Wilfrid COUPE

**7) Désignation des délégués titulaires et des délégués suppléants au Syndicat Intercommunal pour les Vacances et les Loisirs (SIVAL) - Rapporteur Wilfrid COUPE :**

Le Conseil Municipal, à la majorité, **26 voix** du groupe « Mieux vivre à Pierre-Bénite », **3 voix** du groupe « Divers gauche, laïque et républicaine » et **4 abstentions** du groupe « Pierre-Bé demain »

**DESIGNE** en qualité de délégués du Syndicat Intercommunal pour les vacances et les loisirs (SIVAL):

Titulaires	Suppléants
1 Wilfrid COUPE	1 Eliane CHAPON
2 Marie – Claire WITTLING	2 Mostefa BENAOUA

**8) Désignation des délégués titulaires et des délégués suppléants au Syndicat Intercommunal de Gestion des Energie de la Région LYonnaise (SIGERY) - Rapporteur Jocelyne CLAUZIER :**

Le Conseil Municipal, à la majorité, **26 voix** du groupe « Mieux vivre à Pierre-Bénite », **3 voix** du groupe « Divers gauche, laïque et républicaine » et **4 abstentions** du groupe « Pierre-Bé demain »

**DESIGNE** en qualité de délégués du Syndicat Intercommunal de Gestion des Energies de la Région Lyonnaise (SIGERLY) :

Titulaires :	Suppléants :
1 Patrice LANGIN	1 Jocelyne CLAUZIER
2 Roger MAJDALANI	2 Marcel GOLBERY

**9) Désignation des représentants de la commune au sein de la commission du marché forain - Rapporteur Marjorie CHAIZE :**

Le Conseil Municipal, à la majorité, **26 voix** du groupe « Mieux vivre à Pierre-Bénite », **3 voix** du groupe « Divers gauche, laïque et républicaine » et **4 abstentions** du groupe « Pierre-Bé demain »

**DESIGNE** en qualité de représentants de la commune à la commission du marché forain :

- 1 Mostefa BENAOUA
- 2 Sandrine COMTE
- 3 Wilfrid COUPE

**10) Désignation du représentant de la commune au Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance- Rapporteur Maryse MICHAUD :**

Le Conseil Municipal, à la **majorité, 26 voix** du groupe « Mieux vivre à Pierre-Bénite », **3 voix** du groupe « Divers gauche, laïque et républicaine » et **4 abstentions** du groupe « Pierre-Bé demain »

**DESIGNE** en qualité de représentant de la commune Monsieur Jérôme MOROGE au Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

**11) Désignation du représentant de la commune au sein de l'association de gestion du centre de santé Benoit Frachon - Rapporteur Wilfrid COUPE :**

Le Conseil Municipal, à la **majorité, 26 voix** du groupe « Mieux vivre à Pierre-Bénite », **3 voix** du groupe « Divers gauche, laïque et républicaine » et **4 abstentions** du groupe « Pierre-Bé demain »

**DESIGNE** les représentants de la commune, au sein de l'Association de gestion du centre de santé Benoit Frachon (AGCSBF) :

- 1 Jérôme MOROGE
- 2 Jocelyne CLAUZIER
- 3 Le Directeur Général des Services

**12) Désignation du représentant de la commune au sein du Centre Social « Graine de Vie »- Rapporteur Nora BELATTAR :**

Le Conseil Municipal, à la **majorité, 26 voix** du groupe « Mieux vivre à Pierre-Bénite », **3 voix** du groupe « Divers gauche, laïque et républicaine » et **4 abstentions** du groupe « Pierre-Bé demain »

**DESIGNE** en qualité de représentant de la commune au Centre social « Graines de Vie » :

- 1 Marguerite LENOBLE
- 2 Eliane CHAPON
- 3 Myriam SIMON

**13) Désignation communale au sein de l'Office Municipal des Sports - Rapporteur Patrice LANGIN :**

Le Conseil Municipal, à la **majorité, 26 voix** du groupe « Mieux vivre à Pierre-Bénite », **3 voix** du groupe « Divers gauche, laïque et républicaine » et **4 abstentions** du groupe « Pierre-Bé demain »

**DESIGNE** en qualité de représentants de la commune au sein de l'association Office Municipal des Sports

- 1 Wilfrid COUPE
- 2 Marcel GOLBERY
- 3 Marjorie CHAIZE

**14) Désignation des représentants de la commune au Syndicat Rhodanien de Développement du Câble (SRDC) - Rapporteur Sandrine COMTE :**

Le Conseil Municipal, à la **majorité, 26 voix** du groupe « Mieux vivre à Pierre-Bénite », **3 voix** du groupe « Divers gauche, laïque et républicaine » et **4 abstentions** du groupe « Pierre-Bé demain »

**DESIGNE** en qualité de représentants de la commune pour le Syndicat Rhodanien de Développement du Câble (SRDC)

Monsieur titulaire : Jacques ROS  
Monsieur suppléant : Yann – Yves DU REPAIRE

**15) Adhésion des communes de Saint Pierre de Chandieu et Toussieu au SRDC - Rapporteur Sandrine COMTE :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DONNE** un avis *favorable* à l'adhésion des communes de St Pierre de Chandieu et Toussieu au Syndicat Rhodanien de Développement du Câble.

**16) Désignation des représentants de la commune au sein de Sud Ouest Emploi - Rapporteur Roger MAJDALANI :**

Le Conseil Municipal, à la majorité, **26 voix** du groupe « Mieux vivre à Pierre-Bénite », **3 voix** du groupe « Divers gauche, laïque et républicaine » et **4 abstentions** du groupe « Pierre-Bé demain »

**DESIGNE** en qualité de représentant de la commune à l'association du Sud Ouest Emploi :

Titulaire : Sandrine COMTE  
Suppléant : Wilfrid COUPE

**17) Désignation des représentants de la commune au sein de la Mission locale intercommunale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes - Rapporteur Marguerite LENOBLE :**

Le Conseil Municipal, à la majorité, **26 voix** du groupe « Mieux vivre à Pierre-Bénite », **3 voix** du groupe « Divers gauche, laïque et républicaine » et **4 abstentions** du groupe « Pierre-Bé demain »

**DESIGNE** en qualité de représentant de la commune à la Mission locale intercommunale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Titulaire : Sandrine COMTE  
Suppléant : Mostefa BENAOUA

**18) Désignation des représentants de la commune au conseil d'administration du collège Marcel Pagnol - Rapporteur Nora BELATTAR :**

Le Conseil Municipal, à la majorité, **26 voix** du groupe « Mieux vivre à Pierre-Bénite », **3 voix** du groupe « Divers gauche, laïque et républicaine » et **4 abstentions** du groupe « Pierre-Bé demain »

**DESIGNE** en qualité de représentants de la commune pour le conseil d'administration du collège

Marcel Pagnol  
Madame titulaire : Nora BELATTAR  
Madame suppléant : Max SEBASTIEN

**19) Fichier commun de la demande locative sociale : Désignation des représentants de la collectivité au sein de l'Assemblée Générale de l'association - Rapporteur Wilfrid COUPE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DESIGNE**

- a) Marguerite LENOBLE comme représentant titulaire
- b) Myriam SIMON comme représentant suppléant

Pour représenter la Ville au sein de l'Assemblée générale de l'association de gestion du Fichier commun de la demande locative sociale du Rhône.

**20) Création des commissions municipales - Rapporteur Roger MAJDALANI**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**APPROUVE** la création des onze commissions municipales permanentes constituées de 8 membres : 6 de la majorité et 2 de la minorité.

**DESIGNE** les membres de chacune des commissions conformément au tableau joint au présent compte rendu.

**APPROUVE** le mode de fonctionnement des commissions comme indiqué dans le corps de la délibération.

**21) Subvention exceptionnelle à l'Harmonie Abeille - Rapporteur Maryse MICHAUD**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Harmonie L'Abeille d'un montant de 129,43 €.

**DIT QUE** la dépense sera inscrite au budget primitif 2014 chapitre 65.

**DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**

**22) Commission locale d'information et de surveillance (CLIS) : stockage de farines animales au Port Edouard Herriot - Rapporteur Patrice LANGIN**

Le Conseil Municipal, à la majorité, **26 voix** du groupe « Mieux vivre à Pierre-Bénite », **3 voix** du groupe « Divers gauche, laïque et républicaine » et **4 abstentions** du groupe « Pierre-Bé demain »

**DESIGNE** en qualité de représentant de la commune Patrice LANGIN à la commission d'information et de suivi du stockage de farines animales de la Compagnie Générale de Logistique.

**23) Commission locale d'information et de surveillance (CLIS) : usine d'incinération de déchets de Gerland (Lyon Sud)- Rapporteur Sandrine COMTE**

Le Conseil Municipal, à la majorité, **26 voix** du groupe « Mieux vivre à Pierre-Bénite », **3 voix** du groupe « Divers gauche, laïque et républicaine » et **4 abstentions** du groupe « Pierre-Bé demain »

**DESIGNE** en qualité de représentant de la commune Lionel RUFIN à la commission d'information et de suivi de l'usine d'incinération de déchets de Gerland (Lyon Sud).

**24) Désignation du représentant de la commune à la commission d'information et de suivi (CLIS) du « Laboratoire Haute sécurité P4 Jean Mérieux » à Lyon 7<sup>ème</sup> - Rapporteur Patrice LANGIN**

Le Conseil Municipal, à la majorité, **26 voix** du groupe « Mieux vivre à Pierre-Bénite », **3 voix** du groupe « Divers gauche, laïque et républicaine » et **4 abstentions** du groupe « Pierre-Bé demain »

**DESIGNE** en qualité de représentant de la commune Jorge VELOSO MACHADO à la commission d'information et de suivi du laboratoire P4 Fondation Mérieux Pasteur à Lyon.

**25) Comité local d'information et de concertation auprès de la société Arkéma Pierre-Bénite et du Port Edouard Herriot - Rapporteur Marquerite LENOBLE**

Le Conseil Municipal, à la **majorité, 26 voix** du groupe « Mieux vivre à Pierre-Bénite », **3 voix** du groupe « Divers gauche, laïque et républicaine » et **4 abstentions** du groupe « Pierre-Bé demain »

**DESIGNE** Roger MAJDALANI titulaire et Anne DEMOND suppléante pour siéger au Comité Local d'Information et de Concertation auprès de la société Arkéma Pierre-Bénite et du Port Edouard Herriot.

**26) Désignation au Comité local d'information et de concertation auprès des sociétés KEM ONE (ex-Arkéma), BLUESTAR SILICONES, SOLVAY (ex-Rhodia) Belle Etoile et SOLVAY (ex-Rhodia) Usine de Saint-Fons Chimie à Saint Fons - Rapporteur Wilfrid COUPE**

Le Conseil Municipal, à la **majorité, 26 voix** du groupe « Mieux vivre à Pierre-Bénite », **3 voix** du groupe « Divers gauche, laïque et républicaine » et **4 abstentions** du groupe « Pierre-Bé demain »

**DESIGNE** Marysa DOMINGUEZ au Comité local d'information et de concertation auprès des sociétés KEM ONE (ex-ARKEMA), BLUESTAR SILICONES, SOLVAY (ex- RHODIA) Belle Etoile et SOLVAY (ex-RHODIA) Usines de Saint-Fons Chimie à SAINT-FONS.

**DIRECTION DES RESSOURCES**

**27) Renouvellement du dispositif « Emplois vacances pour l'année 2014 » - Rapporteur Sandrine COMTE**

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**,

**DECIDE** de créer **15** emplois vacances recrutés sur des contrats de 10 jours dans la période du **30 juin 2014 au 29 août 2014** dans les différents services de la mairie.

**DE REMUNERER** ces emplois : Catégorie C Groupe 1 – 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle 3, plus 10% de congés payés

**DIT** que la dépense correspondante est inscrite au budget 2014, chapitre 012

**28) Chantiers jeunes été 2014 - Rapporteur Wilfrid COUPE**

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**,

**DECIDE** afin d'assurer la continuité sociale et éducative des chantiers Jeunes pour l'année 2014

- ❖ De gérer en direct ces « chantiers Jeunes »
- ❖ D'assurer le suivi social et éducatif
- ❖ De recruter 10 jeunes dans le cadre d'un besoin occasionnel pour une période de 7 jours.
- ❖ De rémunérer ces emplois : Catégorie C Groupe 1 – 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle 3, plus 10% de congés payés
- ❖ D'attribuer des vêtements de travail répondant aux normes d'hygiène et de sécurité actuellement en vigueur.
- ❖ D'imputer la dépense correspondante au budget 2014, chapitre 012



### **29) Indemnité de fonction du Maire et des élus - Rapporteur Maryse MICHAUD**

Le Conseil Municipal, à la majorité, 26 voix du groupe « Mieux vivre à Pierre-Bénite » et 7 abstentions, (3 voix du groupe « Divers gauche, laïque et républicaine » et 4 voix du groupe « Pierre-Bé demain »)

**DECIDE** de créer deux postes de conseillers municipaux délégués aux cotés des 7 postes d'adjoint créés par la délibération du 29 mars 2014.

**DECIDE** qu'à compter du 29 mars 2014, le montant des indemnités de fonctions du maire, des adjoints et des deux conseillers municipaux délégués est, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux maire et aux adjoints par les articles L.2123-22 à L.2123-24-1 précités, fixé aux taux suivants :

Fonctions	Taux	Indice de référence
Maire	58.50 %	1015
1 <sup>er</sup> adjoint	24.08 %	1015
2 <sup>ème</sup> adjoint	24.08 %	1015
3 <sup>ème</sup> adjoint	24.08 %	1015
4 <sup>ème</sup> adjoint	24.08 %	1015
5 <sup>ème</sup> adjoint	24.08 %	1015
6 <sup>ème</sup> adjoint	24.08 %	1015
7 <sup>ème</sup> adjoint	24.08 %	1015
Conseiller municipal délégué	5.40 %	1015
Conseiller municipal délégué	5.40 %	1015

**PRECISE** que le montant maximum des crédits ouverts au budget de la commune pour le financement des indemnités de fonctions du maire, des adjoints et des conseillers municipaux est égal au montant total des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au maire et aux adjoints.

**DIT** que la dépense correspondante sera imputée sur les crédits ouverts à l'article 6531 du chapitre 65 du budget primitif.

**DECIDE** que ces indemnités seront versées depuis le 29 mars 2014

**PRECISE** que les indemnités de fonctions sont payées mensuellement.

**APPROUVE** le tableau récapitulatif présenté précédemment de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal à compter du 29 mars 2014.

### **30) Indemnité de conseil du receveur municipal - Attribution - Rapporteur Maryse MICHAUD**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE** d'allouer à Madame Marie-Thérèse MORAND, Trésorière Principale, Receveur municipal, une indemnité de conseil au taux maximum prévu par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, pendant toute la durée de sa gestion.

**DIT** que le montant de la dépense est prévu sur les crédits de l'exercice 2014 (et suivants) sur le chapitre 011.

### **31) Fixation du tarif des emplacements des exposants des manifestations communales - Rapporteur Sandrine COMTE**

Le Conseil Municipal, à la majorité, 26 voix du groupe « Mieux vivre à Pierre-Bénite » et 7 abstentions, (3 voix du groupe « Divers gauche, laïque et républicaine » et 4 voix du groupe « Pierre-Bé demain »)

**APPROUVE** la tarification de 5 euros au mètre linéaire des emplacements proposés aux

exposants à l'occasion des manifestations organisées par la commune la gratuité sera appliquée aux associations et commerçants sis sur la commune.

**DIT** que ce tarif prend effet à compter du 1<sup>er</sup> juin 2014.

**DIT** que ce tarif sera revalorisé chaque année du montant de l'inflation dit « du panier du maire » calculé par l'Association des Maires de France. La première revalorisation interviendra le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**AUTORISE** le Maire à revaloriser le tarif ci-dessus en application de l'article L 2122-22 alinéa 2.

**Le Maire lève la séance à 20 h 30**